

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA  
*Vallée du Girou*

Adresse : Place Bellegarde – 31380 GRAGNAGUE  
Courriel : [contactemvag@gmail.com](mailto:contactemvag@gmail.com)  
Site internet : [www.emvag.fr](http://www.emvag.fr)  
Facebook : emvag gragnague



# SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	.....
<b>1. Historique.....</b>	.....
<b>1.1. La création.....</b>	.....
1.1.1. L'école de musique.....	.....
1.1.2. Les interventions hors les murs.....	.....
1.1.3. L'orchestre d'harmonie.....	.....
<b>1.2. Une nouvelle direction.....</b>	.....
1.2.1. L'école de musique.....	.....
1.2.1.1. L'orchestre école.....	.....
1.2.1.2. L'ensemble de guitares.....	.....
1.2.2. Le pôle de ressources.....	.....
1.2.3. L'orchestre d'harmonie.....	.....
<b>2. Orientations.....</b>	.....
<b>2.1. L'EMVAG dans son ensemble.....</b>	.....
2.1.1. Définition de l'image.....	.....
2.1.2. Promotion.....	.....
2.1.3. Intégration.....	.....
<b>2.2. Actions sur les composantes.....</b>	.....
2.2.1. L'école de musique.....	.....
2.2.2. Le pôle de ressources.....	.....
2.2.3. L'Orchestre d'harmonie.....	.....
<b>Conclusion.....</b>	.....

# Introduction

L'association EMVAG connaît une nouvelle phase de son existence. Après l'avoir menée tambour battant pendant 21 ans, Jean-André Messonnier a décidé de prendre une retraite bien méritée. À cette occasion, la direction (bureau et directeur) a souhaité élaborer un projet d'établissement qui revienne sur l'histoire de l'EMVAG et qui aborde les différentes directions que nous désirons prendre. Avec cet outil, nous souhaitons mieux expliquer à nos adhérents et à ceux qui sont amenés à collaborer avec nous, les idées et les valeurs que nous voulons porter. Ce document évoquera également la place que nous souhaitons occuper dans le paysage culturel de la vallée du Girou.

## 1. HISTORIQUE

### 1.1. La création

#### 1.1.1. L'école de musique

Dès sa création en statut d'association sous loi 1901, une exigence de qualité a présidé à l'existence de l'école de musique. Très vite, Jean-André s'est entouré de professeurs compétents et a su développer une structure qui s'est étoffée au cours des années. Au côté des cours de saxophone et de clarinette, qu'il a lui-même animés, se sont développés des cours de piano, de trompette, de flûte traversière, guitare, percussion puis trombone, violon, violoncelle... Dans un même temps, se sont ouvertes des classes de formation musicale et un orchestre d'école où les élèves peuvent expérimenter la pratique collective.

#### 1.1.2. Les interventions hors les murs

Au-delà de l'école de musique et de l'éducation musicale prodiguée à ses adhérents, l'association a voulu porter sa pédagogie hors les murs. Ainsi, il a été créé une « Brigade d'Intervention Musicale », composée des membres de l'équipe pédagogique, qui intervient dans les écoles primaires pour promouvoir la culture et la pratique musicale. Les écoles de Gragnague ont pu bénéficier de cette Brigade culturelle. Par ailleurs, certains membres de l'équipe pédagogique participent aux temps périscolaires pour promouvoir la musique auprès des écoliers.

#### 1.1.3. L'orchestre d'harmonie

Parallèlement, un groupe de musiciens est venu épauler Jean-André et a souhaité créer un orchestre d'harmonie. L'orchestre a pris une place importante dans le paysage culturel de la Vallée du Girou. Au cours des années, l'orchestre a su développer des partenariats tant au niveau des ensembles musicaux qu'avec l'école primaire ou avec d'autres associations. Le projet de l'orchestre a toujours été d'allier plaisir de jouer et joie de partager la musique dans la convivialité, avec le public le plus varié.

## 1.2. Une nouvelle direction

### 1.2.1. L'École de musique

L'école de musique a désormais un temps défini dédié à sa direction. L'école a pour mission de pourvoir à l'éducation musicale de ses élèves. Elle doit aussi permettre à ses adhérents de s'épanouir dans leur pratique. Enfin, elle doit localement par ses actions promouvoir la musique avec l'aide de tous ses membres professeurs et adhérents. Le directeur de l'école de musique a, quant à lui, pour mission d'élaborer, en collaboration avec l'équipe pédagogique et l'assentiment du bureau, le projet pédagogique de l'école.

#### 1.2.1.1. L'orchestre école

L'orchestre école est un outil de pratique collective intégré à l'école de musique. C'est un ensemble qui doit retenir de façon importante l'attention du directeur, même si ce n'est pas lui qui en assure la direction. C'est l'ensemble privilégié des relations avec l'extérieur pour l'école de musique. S'il n'est pas dirigé par le directeur, l'orchestre est dirigé par un des professeurs de l'école ayant postulé à sa direction et ayant démontré son investissement accru dans l'école.

#### 1.2.1.2. L'ensemble de Guitares

L'ensemble de guitares permet aux guitaristes la pratique collective et de présenter un autre aspect de la pratique de leurs instruments à l'extérieur. Un temps pédagogique lui est consacré. Il participe, lui aussi, à la promotion de la pratique musicale. L'ensemble de guitares est dirigé par le professeur de guitares.

### 1.2.2. Le Pôle de ressources

Le pôle de ressources est un outil que nous avons récemment mis en place. Il est placé sous la responsabilité du directeur de l'école de musique. C'est un outil qui, d'une part, aide l'école de musique à promouvoir ses actions. D'autre part, il vise à développer des moyens techniques et humains mis à disposition de structures extérieures qui souhaitent participer à la promotion de la culture musicale. Les actions du pôle de ressources visent un public plus large que les adhérents de l'association. Il englobe des actions qui sont en cours, lesquelles prennent deux formes privilégiées :

- La **Brigade d'Intervention Musicale**
- La participation aux temps périscolaires

Ces interventions sont un des moyens de participer à la vie culturelle locale.

### 1.2.3. L'orchestre d'harmonie

Depuis la création de l'EMVAG, l'école de musique et l'harmonie sont intimement liées. Au départ de Jean-André Messonnier, la direction de l'école et la direction de l'harmonie ont été distinguées à l'occasion du recrutement du nouveau directeur, même si actuellement, le directeur de l'école et le directeur de l'harmonie sont la même personne. Il en découle que même si l'orchestre d'harmonie de la Vallée du Girou fait partie du projet pédagogique de l'école, il abordera des projets qui lui seront propres. L'harmonie participe à la vie culturelle de la vallée du Girou. L'harmonie est, et restera, une vitrine rayonnante de l'école de musique.

## 2. ORIENTATIONS

### 2.3. **L'EMVAG dans son ensemble**

Depuis plus de vingt ans l'EMVAG a su tracer son sillon dans le terroir de la Vallée du Girou. Notre association a développé une image d'exigence et d'expertise dans la réalisation de ses objectifs. Dans la deuxième phase de son existence, nous aurons à cœur d'agrandir et d'affermir son image, de promouvoir et multiplier ses actions, et enfin de renforcer son intégration dans les dispositifs culturels qui existent dans la culture tant au niveau associatif qu'au niveau public, qu'ils soient au niveau local jusqu'au niveau national voir européen.

#### 2.3.1. Définition de l'image

En redéfinissant les différentes composantes de l'EMVAG, nous souhaitons renforcer l'image de celle-ci. Nous voulons mettre les moyens et l'expertise que nous avons, au service de la musique. Pour ce faire, nous concevons notre rôle comme un espace d'expertise et de ressource dans le domaine de la musique. Nous allons œuvrer afin de diffuser cette image aux habitants et aux institutions locales et départementales.

#### 2.3.2. Promotion

La promotion de nos actions est très importante dans un monde où l'information et sa diffusion sont omniprésentes. L'association a mis en place un processus d'édition d'affiches et de programmes. Nous nous sommes dotés d'un Logo frais et dynamique. Depuis la saison dernière, l'EMVAG a développé un site internet de grande qualité. Adossé à celui-ci, a été créé, l'EMVAG'Info : journal d'information de notre association. Par ailleurs, le bureau entretient des relations avec les médias classiques. Notre tâche en la matière va être de renforcer la cohérence entre tous les réseaux et de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux. La plus grande visibilité de notre action renforcera celle-ci.

### 2.3.3. Intégration

L'EMVAG est en constante évolution dans un monde mouvant. Nous aurons à cœur de développer des partenariats avec les institutions qui nous entourent. Nous désirons agrandir notre rayon d'action en étant plus présent dans les villes voisines de la communauté de communes. Notre volonté est d'être à l'écoute des attentes des personnes qui nous rencontrent et de donner aux institutions le moyen de diffuser la culture. Par ailleurs, nous souhaitons renforcer notre crédibilité auprès des institutions culturelles en communiquant mieux avec la Direction des Arts Vivants (organisme départemental) ou en se rapprochant d'institutions locales ou nationales.

## 2.4. **Actions futures sur les composantes**

### 2.4.1. L'école de musique

L'école de musique continuera son développement. Depuis le début de son existence, l'école a notamment ouvert des classes instrumentales, un orchestre école, puis des classes d'éveil musical et instrumentales. Aujourd'hui nous souhaitons développer des activités autour de la musique improvisée. Nous voulons marquer notre développement par une ouverture à toutes les formes de musiques et à l'innovation.

### 2.4.2. Le pôle de ressources

Outre les actions de la BIM et les délégations d'expertise au bénéfice des temps périscolaires, le pôle de ressources pourra, à l'avenir, héberger des projets soutenus par l'association et dirigés par un membre de l'équipe pédagogique. Ses projets auront la particularité de viser un public plus large que les adhérents de l'association et devront participer à l'action culturelle locale. Ils seront audités par la direction (bureau et directeur) pour s'assurer qu'ils répondent aux valeurs et aux objectifs de l'association.

### 2.4.3. L'Orchestre d'harmonie

Jean-André Messonnier a su, au cours de ses nombreuses années de direction, développer les actions de l'orchestre dans de nombreuses directions. Nous souhaitons continuer d'explorer ces directions :

- participation aux projets et activités de l'école de musique
- Concerts à but caritatif
- Concerts événements
- Concerts avec invités
- Projets en collaboration avec l'éducation nationale
- ...

Nous restons également ouverts à des projets motivants et innovants qui seraient portés par tout le groupe

## **Conclusion**

Dès sa création, l'EMVAG s'est voulue dynamique et évolutive. Les actions menées jusqu'à présent ont été empreintes d'exigence et de qualité dans une ambiance de convivialité et de chaleur humaine. Nous avons à cœur de continuer l'œuvre engagée, mus par les valeurs d'humanité, d'amitié, de convivialité mais aussi de qualités qui nous animent. Nous voulons renforcer notre présence dans le dispositif culturel et élargir notre champ d'action. La réorganisation de notre association n'est en aucun cas une volonté de rupture mais un vœu de clarification à l'aube de l'écriture d'une nouvelle page de son existence. Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, nous espérons que ce projet d'établissement permettra à nos adhérents et à ceux qui sont amenés à collaborer avec nous, de mieux comprendre notre mode de fonctionnement et nos objectifs.

Ce document est destiné à être largement diffusé. Il est un outil de référence dans la mise en œuvre de nos actions. Il sera révisé et amendé régulièrement afin de coller au plus près des valeurs et des objectifs de notre association.